

Qualité-Village-Wallonie

Depuis plus de 40 ans, l'asbl Qualité-Village-Wallonie soutient de nombreux projets de mise en valeur du patrimoine et du cadre de vie des villages wallons. Sans relâche, QVW soutient, encourage et coordonne de multiples initiatives citoyennes en jouant un rôle de catalyseur et en réfléchissant fondamentalement aux modes d'intervention.

Le petit patrimoine populaire wallon

Depuis 1998, la Région Wallonne octroie des subventions pour la protection, la restauration et la valorisation du petit patrimoine populaire wallon (PPPW), ces « traces plus humbles qui marquent de leur empreinte le paysage de nos villes et de nos campagnes ». En 2010, cette campagne est actualisée par un nouvel arrêté du Gouvernement wallon consultable sur notre site internet www.qvw.be.

Montant des subsides

L'aide octroyée peut atteindre un maximum de 7.500 € pour des travaux de restauration et de 2.480 € pour toute action collective de mise en valeur et de promotion du PPPW.

Éléments subsidiables

Les éléments constitutifs du PPPW pouvant faire l'objet d'une demande de subvention ne peuvent pas être classés (Arrêté du GW 22/04/2010).

Il s'agit de :

1. **Les points d'eau** : fontaines, perrons-fontaines, pompes, puits, lavoirs, abreuvoirs, sources, roues à aube, gargouilles et cracheurs.
2. **Le petit patrimoine sacré** : croix, calvaires, potales, bornes-potales, reposoirs fixes, clochetons d'appel, cloches, carillons et orgues.
3. **Les ouvertures** : portes, portails, portiques, préaux, balcons, loggias et oriels.
4. **La signalisation** : enseignes suspendues et en pierre, colonnes Morris, panneaux de signalisation, balises, anciennes devantures de magasins et anciennes publicités de marques disparues.
5. **La délimitation** : bornes-frontières, de limite, topographiques, géodésiques ou postales et chasses-roues.
6. **L'éclairage** : réverbères, candélabres et consoles appliquées.
7. **La mesure du temps et de l'espace** : horloges, cadrans solaires, tables d'orientation, appareils extérieurs et fixes de mesure météorologique et girouettes.
8. **La justice et les libertés** : perrons, croix de justice et piloris.
9. **Le repos et la vie quotidienne** : anciens petits abris de bus, tram, train, fabriques de jardin, gloriettes, kiosques, vespasiennes et empêches-pipi installés sur la voie publique.
10. **L'ornementation en fer** : pièces ouvragées de consolidation, de soutien, de rotation et de sécurité.
11. **Le patrimoine militaire et la commémoration** : postes et tours de guet, monuments aux morts, témoins d'événements du passé, sépultures d'importance historique locale (répertoriées dans le cadre de l'Arrêté du GW du 29/10/2009).

12. **Les arbres remarquables** : arbres liés à des croyances populaires, des pratiques religieuses, au folklore, à des légendes ou des traditions, arbres limites et repères, arbres de justice, arbres des plaids et arbres gibet, arbres commémoratifs plantés à l'occasion d'un événement mémorable ou rappelant un fait historique, arbres présentant un intérêt dendrologique.
13. **Les outils anciens** : alambics, meules, pressoirs, machines à tordre, moulins à vents, fours, travaux à ferrer et gabarits.
14. **L'art décoratif** : mosaïques, peintures murales, vitraux, rosaces, trompes l'œil et panneaux décoratifs.
15. **Les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux** : nichoirs, pigeoniers, colombiers, poulaillers, volières publiques, canardières, pédiluves, serres, pergolas, murs de jardins clos et murs en pierres sèches.
16. **Le transport** : petits éléments du patrimoine ferroviaire et vicinal, ponts-basculés, petits embarcadères, tourniquets et barrières.
17. **Les ateliers** : bergeries, petites briqueteries, ardoisières, cabanes de cantonniers, cabanes en pierres sèches, petites forges, glacières, faïenceries, saboteries, ateliers de vanniers et ateliers de tonneliers.

Faire appel à QVW

A la demande d'un groupement villageois de bénévoles, Qualité-Village-Wallonie apporte son aide pour la coordination d'un projet patrimonial, la recherche de subsides ou l'élaboration d'un dossier de mise en valeur du projet.

Concrètement, le comité fait appel au secrétariat de l'association qui le mettra en contact avec la coordinatrice de projets de sa région.

Une première réunion a lieu sur place avec le comité afin de définir l'objet de la collaboration.

Informations et suivi

Des réunions de coordination et de suivi du projet seront fixées aussi longtemps que le comité en aura besoin.

Par ailleurs, QVW tient régulièrement informés ses membres et sympathisants des initiatives et projets des autres comités villageois ou des nouveautés en matière de patrimoine grâce aux nombreux outils de communication développés tels que les journées de Rencontre organisées par QVW, le site internet et la lettre d'information numérique.

Nous contacter

Qualité-Village-Wallonie
Association sans but lucratif



21, Chaussée d'Argenteau
4601 Argenteau
Tél. 04/379 05 01
Fax 04/379 11 53
www.qvw.be
contact@qvw.be



Liste de dossiers soutenus par QVW introduits au PPPW

- Puits circulaire de Sarolay (Visé)
- Grille et portail de la cour de la ferme Brunsode à Tilff (Esneux)
- Panneau didactique « A l'ewe » à Tilff (Esneux)
- Pompe à bras en fonte de Bagnée (Anthisnes)
- Pompe à bras en fonte de Berleur (Anthisnes)
- Dépliant « A la découverte des croix de Deigné » (Aywaille)
- Trois aubettes de l'ancien vicinal Spa-Balmoral (Spa)
- Restauration d'une croix du 17^e siècle à Saint-Séverin (Nandrin)
- Conservation de croix de fonte à Daussois (Cerfontaine)
- Cadran solaire de l'église Saint-Laurent de La Gleixhe (Flémalle)
- Chapelle du Bouxhay à La Gleixhe (Flémalle)
- Monument aux morts de Mesvin (Mons)
- Chapelle Saint-Roch à Vellereille-les-Brayeux (Estinnes)
- Glacière située entre Hyon et Mons (Mons)
- Glacière de Fisenne à 'Erezée

QUALITE-VILLAGE-WALLONIE asbl

Sauvegarde,
mise en valeur,
promotion des patrimoines villageois,
par l'éducation permanente



Le petit patrimoine populaire wallon

**Des subsides pour restaurer
ou valoriser ...**

